

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
02/06/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : 14

Absents : 0

Absents avec procuration : 1

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 6-5
Objet : Attribution
subvention exceptionnelle
Boxing Judo Club

L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absent excusé :

M. AMOUROUX (Procuration à M. SANS)

Madame AGUILA Cyrielle a été élue secrétaire.

Ouverture de la séance à 19h30

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par l'association « Boxing Judo Club » afin de bénéficier d'une aide exceptionnelle au financement d'un déplacement avec hébergement à Paris pour la judoka Estelle AGUERRO, nouvellement couronnée « ceinture noire » pour qu'elle puisse participer au Championnat de France 2025.

Monsieur le Maire présente le plan de financement.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- d'attribuer une aide exceptionnelle de **QUATRE CENTS EUROS (400 €)** à l'association « Boxing Judo Club » ;
- d'imputer cette dépense à l'article 65748 du budget communal 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Affiché le 17 juin 2025

Pour extrait conforme

En Mairie, le 13 juin 2025

Le Maire,

Christian SANS

